



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de l'adoption du règlement suivant par le conseil municipal et que ce dernier a reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement numéro 748-212**
Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements en ajoutant une disposition s'appliquant à la zone 2-C-07 pour les usages publics
- Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 10 juin 2021.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 14 juin 2021.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière